

Du mercredi 17 novembre  
au mardi 23 novembre 2021

**La Renaissance**  
Lochoise

DRACHÉ

## Fin du plafond des lots au loto : la bonne nouvelle de Sophie Métadier



Sophie Métadier a présenté son décret à la salle des fêtes de Draché lors du loto organisé par Rémi Bruneau. © A. Fraile-Besnault

150 euros : c'est le seuil qui limitait jusqu'à présent la valeur des lots mis en jeu lors de lotos traditionnels. Un plafond injuste « qui fragilise le tissu associatif », a dénoncé Sophie Métadier. La députée de la troisième circonscription d'Indre-et-Loire

a donc interpellé Saral El Hairy sur le sujet le 12 octobre dernier. Une intervention auprès de la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement qui s'est avérée payante. Un décret publié le 4 novembre a supprimé ce plafond.

### Une victoire pour des milliers d'associations

Sophie Métadier a ainsi souhaité porter cette nouvelle à la salle des fêtes de Draché ce vendredi 12 novembre lors du loto organisé par Rémi Bruneau, qui lui-même avait sensibilisé sur cette question la députée d'Indre-et-Loire. L'intervention de l'ancienne maire de Beaulieu-lès-Loches s'est faite en présence du conseiller départemental Gérard Dubois. Et dans une salle comble de 190 participants.

« J'ai argumenté sachant que les associations sont financées en partie par les lotos », a expliqué Sophie Métadier. « Il s'agit d'une victoire pour les milliers d'associations qui contribuent quotidiennement au dynamisme de la vie locale et concourent, par leurs actions et leurs activités, à la création d'emplois et de liens sociaux. »